

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

**Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction d'un bâtiment de la classe d'usages « Commerce lourd (C6) », situé au 138, rue Égide-Jean, sur le lot 6 099 298 du cadastre du Québec**

### **1. Objet du projet de résolution**

Lors de la séance ordinaire du 19 mai 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la construction d'un bâtiment de la classe d'usages « Commerce lourd (C6) », situé au 138, rue Égide-Jean, sur le lot 6 099 298 du cadastre du Québec, district Rimouski-Est.

### **2. Assemblée publique de consultation et consultation écrite**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 8 juin 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 20 mai 2026 au mardi 9 mai 2026, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

### **3. Description du territoire visée**

Le territoire visé par le projet est situé dans le district Rimouski-Est, entre l'avenue Lebrun, l'avenue du Havre, 2<sup>e</sup> Rue Est et l'avenue Joseph-Paradis.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

### **4. Approbation référendaire**

Le projet de règlement contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

### **5. Documentation**

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
  - par téléphone au **418 724-3125**;
  - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

- c) en consultant le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026, sur le site Web de la Ville,  
à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 20 mai 2026

(S) Cynthia Lamarre, avocate  
Assistante-greffière

**Premier projet de résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - Construction d'un commerce lourd**

Lot concerné: 6 099 298 du cadastre du Québec  
Zone I-1449  
District Rimouski-Est

**Zone concernée:**

I-1449

**Zones contiguës:**

I-1410, I-1418, P-1431,  
I-1450, I-1451, I-1453, I-1454

**Type de Zonage**

A: Agricole  
AN: Aire naturelle  
C: Commercial  
F: Forestier  
H: Habitation  
I: Industriel  
P: Communautaire et  
utilité publique  
R: Récréatif

